

L'INPI HOMOLOGUE UNE NOUVELLE INDICATION GÉOGRAPHIQUE : « LA DENTELLE DE CALAIS-CAUDRY »



SIGNE OFFICIEL DE QUALITÉ ET D'ORIGINE, L'INDICATION GÉOGRAPHIQUE EST UNE GARANTIE D'AUTHENTICITÉ POUR LES CONSOMMATEURS ET UN MOYEN DE VALORISER LES SAVOIR-FAIRE ET LES PRODUITS DES ENTREPRISES.



La « visiteuse » inspecte la dentelle de Calais-Caudry

Une nouvelle indication géographique est homologuée par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) ce vendredi 26 janvier, date de publication de l'avis au Journal officiel : la « dentelle de Calais-Caudry ». L'Indication Géographique « dentelle de Calais-Caudry » est la dix-septième IG homologuée par l'INPI et la première pour la région Hauts-de-France.

Pour rappel, c'est la loi dite « consommation » qui a élargi les indications géographiques - auparavant réservées aux produits agricoles et viticoles - aux produits de l'artisanat et de l'industrie.

« Félicitations aux denteliers de Calais et de Caudry pour l'obtention de cette indication géographique. La dentelle de Calais-Caudry fait partie des produits emblématiques de l'artisanat français identifiés dès la mise en place du dispositif comme éligibles à une telle reconnaissance. Attendue de longue date par tous, cette homologation concrétise ainsi les efforts et la persévérance des acteurs de la filière. Dans un secteur où la contrefaçon représente un réel manque à gagner, je suis convaincu que cette indication géographique protégera le savoir-faire historique et de grande qualité de ces artisans. » souligne Pascal Faure, Directeur général de l'INPI.

LA DENTELLE DE CALAIS-CAUDRY

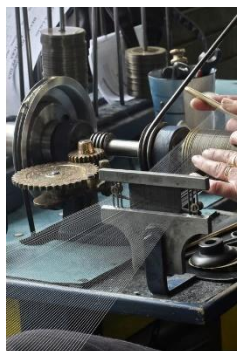
La dentelle de Calais-Caudry est fabriquée dans le nord de la France depuis 200 ans, selon un savoir-faire précis. Elle est obtenue grâce à un procédé de fabrication ancestral qui consiste à tisser les fils exclusivement sur un métier Leavers - du nom de son inventeur. Ces machines de fonte et d'acier sont arrivées d'Angleterre vers 1816. Elles permettent de produire des dentelles à la fois fines et solides, et se distinguent ainsi des dentelles dites « tricotées ».



Métiers Leavers

Grâce à ces évolutions techniques, l'industrie de la dentelle s'est développée à Calais puis à Caudry, dès le début du 19e siècle. Calais devient alors la capitale de la dentelle, plus spécifiquement pour la lingerie, tandis que Caudry se spécialise dans la fabrication de dentelles pour robes. Aujourd'hui, ce bassin concentre 70 % des métiers Leavers existants encore dans le monde.

La dentelle de Calais-Caudry est aussi un emblème du luxe français : très appréciée par les grandes maisons de couture, elle permet des réalisations de grande qualité, particulièrement élégantes. Début septembre, elle a connu un coup de projecteur mondial lorsque la chanteuse Beyoncé a arboré une robe noire confectionnée en dentelle de Calais-Caudry pour l'ouverture de l'un de ses concerts.



Remplissage des bobines de fils

L'indication géographique « dentelle de Calais-Caudry » couvre toutes les formes de dentelles (bandes, galons, volants, etc.). Toutes les opérations de fabrication de la dentelle et de préparation des fils doivent être réalisées dans les départements du Pas-de-Calais et du Nord.

8 entreprises* sont concernées par cette homologation. Elles représentent 400 emplois et un chiffre d'affaires d'environ 19 millions d'euros.

L'association « IG dentelle de Calais-Caudry » est l'organisme en charge de la défense et de la gestion de l'indication géographique éponyme.

Pour consulter le cahier des charges complet, rendez-vous sur le site inpi.fr rubrique « Base indications géographiques » [ici](#)

***Liste des entreprises concernées :**

- BEUVILLAIN DAVOINE SAS - Zone Industrielle, Rue Wedel, 59540 CAUDRY
- JEAN BRACQ SAS - Zone Industrielle, Rue de l'Europe, 59540 CAUDRY
- DARQUER - Rue des Salines, 62100 CALAIS
- DARQUER & MERY - 2B rue Leavers, 58540 CAUDRY
- DENTELLES ANDRE LAUDE - 18 rue Jean-Jacques Rousseau, BP 20014, 59540 CAUDRY
- SOLTISS - 45, Rue Pasteur, BP 50159, 59540 CAUDRY
- SOPHIE HALLETTE - rue Alfred Mélayers, BP 80082, 59540 CAUDRY
- NOYON CALAIS - rue des Salines, 62100 CALAIS

EN SAVOIR PLUS SUR LES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

Une indication géographique distingue un produit originaire d'une zone géographique déterminée, qui possède des qualités, une notoriété ou des caractéristiques liées à ce lieu d'origine. Elle protège le nom dudit produit des contrefaçons et autres copies. Ses caractéristiques sont spécifiées dans un cahier des charges examiné par l'INPI. L'homologation est délivrée à l'issue d'une instruction et d'une enquête publique conduites par l'INPI.

Dix-sept indications géographiques ont été homologuées par l'INPI depuis l'entrée en vigueur du dispositif : le siège de Liffol (décembre 2016), le granit de Bretagne (janvier 2017), la porcelaine de Limoges (décembre 2017), la pierre de Bourgogne (juin 2018), le grenat de Perpignan (novembre 2018), le tapis d'Aubusson (décembre 2018), la tapisserie d'Aubusson (décembre 2018), la charentaise de Charente-Périgord (mars 2019), les pierres marbrières de Rhône-Alpes (novembre 2019), l'absolue Pays de Grasse (novembre 2020), le linge basque (novembre 2020) la pierre d'Arudy (novembre 2020), les poteries d'Alsace Soufflenheim/Betschdorf (mars 2022), le couteau Laguiole (septembre 2022), les argiles du Velay (octobre 2023), la pierre du Midi (octobre 2023) et la dentelle de Calais-Caudry (janvier 2024).

Plus de détails sur [«Comprendre les indications géographiques»](#)



Signe officiel de qualité et d'origine, l'IG est une garantie d'authenticité pour les consommateurs et un moyen de valoriser leurs produits et savoir-faire pour les entreprises

Dentelle de Calais-Caudry

Janvier 2024



Siège de Liffol

Décembre 2016

Poteries d'Alsace

Soufflenheim/Betschdorf
Mars 2022

Pierre de Bourgogne

Juin 2018

Tapis d'Aubusson

Décembre 2018

Granit de Bretagne

Janvier 2017

Tapiserie d'Aubusson

Décembre 2018

Porcelaine de Limoges

Décembre 2017

Pierres marbrières de Rhône-Alpes

Novembre 2019

Charentaise de Charente-Périgord

Mars 2019

Couteau Laguiole

Septembre 2022

Argiles du Velay

Octobre 2023

Absolute pays de Grasse

Novembre 2020

Linge Basque

Novembre 2020

Pierre d'Arudy

Novembre 2020

Grenat de Perpignan

Novembre 2018

Pierre du Midi

Octobre 2023

JANVIER
2024

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), et agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation.

L'INPI est l'opérateur du guichet unique pour les formalités d'entreprises (créations, modifications, cessations) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, et de la lutte contre la contrefaçon, en France et à l'international. Enfin, l'INPI assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

L'INPI est un établissement public autofinancé, placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Contact presse

Amaria Lahmri | alahmri@inpi.fr | 01 56 65 81 81 | 07 50 15 20 81